

McBride,
McIlraith,
McNulty,
Mahoney,
Marceau,
Marchand
(Kamloops-
Cariboo),

Morison,
Murphy,
Noël,
O'Connell,
Olson,
Orange,
Otto,

Penner,
Pepin,
Perrault,
Portelance,
Pringle,
Prud'homme,
Reid,

Rochon,
Roy (Timmins),
Roy (Laval),
Smith
(Saint-Jean),
Stafford,
St. Pierre,

Thomas
(Maisonneuve-
Rosemont),
Watson,
Whelan,
Whicher—82.

Sur motion de M. Davis, appuyé par M. MacEachen, ledit bill, modifié, est agréé à l'étape du rapport.

Du consentement unanime, M. Davis, appuyé par M. MacEachen, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4) b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

M. Ritchie en remplacement de M. McKinley sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture.

M. Laprise en remplacement de M. Beaudoin sur la liste des membres du comité spécial mixte de la Constitution du Canada.

M. Fairweather en remplacement de M. MacDonald (Egmont) sur la liste des membres du comité permanent de la justice et des questions juridiques.

MM. Crossman, Portelance et Lajoie en remplacement de MM. Cullen, Leblanc (Laurier) et Turner (London-Est) sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.

M. Guay (Lévis) en remplacement de M. Breau sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.

M. Skoberg en remplacement de M. Barnett sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.

États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur le Bureau, suivant l'article 41(1) du Règlement, savoir:

Par M. MacEachen, membre du conseil privé de la Reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 10 février 1971, deman-

dant copie de toute la correspondance et de tous les télégrammes, et des autres documents échangés par le ministère des Pêches et Forêts, ou toute agence ou direction de ce Ministère et la *Pollution Control Board* de la Colombie-Britannique au sujet de tout aspect du contrôle de l'environnement, du contrôle de la pollution, des questions d'ordre écologique, des effluents industriels et d'autres questions du même ordre depuis le 1^{er} juillet 1968.—(Avis de motion portant production de documents n° 95) (Document parlementaire n° 283-3/95).

Par M. MacEachen,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 16 juin 1971, demandant copie d'une lettre du 2 avril 1971 traitant de la Loi sur l'ordre public (mesures temporaires) que le premier ministre du Québec a fait parvenir au premier ministre du Canada et de la réponse à cette lettre.—(Avis de motion portant production de document n° 211) (Document parlementaire n° 283-3/211).

Par M. MacEachen,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 16 juin 1971, demandant copie de toutes les lettres, de tous les télégrammes et autres communications envoyés au gouvernement des États-Unis par le ministère des Affaires extérieures au sujet du réseau de conduites Trans-Alaska et des dangers que représente pour l'environnement le transport du pétrole par bateau-citerne de Valdez (Alaska) aux ports américains de la côte du Pacifique.—(Avis de motion portant production de documents n° 235). (Document parlementaire n° 283-3/235).

Par M. Olson, membre du conseil privé de la Reine,—Rapport (en français et en anglais) de l'Office des produits agricoles pour l'année financière terminée le 31 mars 1971, conformément à l'article 7 de la Loi sur l'Office des produits agricoles, chapitre 4, S.R.C., 1952. (Document parlementaire n° 283-1/51).

Par M. Olson,—Rapport (en français et en anglais) de l'Office de stabilisation des prix agricoles pour l'année financière terminée le 31 mars 1971, conformément à l'article 14 de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, chapitre 22, Statuts du Canada, 1957-1958. (Document parlementaire n° 283-1/52).

A 10 h. 10 du soir, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux jusqu'à demain, à onze heures du matin, en conformité des dispositions de l'ordre adopté le mercredi 16 juin 1971.

L'Orateur,
LUCIEN LAMOUREUX.